Mise à jour le : 14/03/2024

Technicien d'études du bâtiment - assistant en architecture

Type de formation : Bac Pro

Formation Diplômante de Niveau 4

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :
Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :
- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Modalités et délais d'accès

- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Entrées et sorties permanentes (en fonction des dates de certification et des places disponibles).
- Pour l'alternance : sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 40 %
- En entreprise : 60 %

Cursus lycéen : Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Durée

Durée moyenne de 675 heures/an Post 3°: parcours en 3 ans Post CAP : parcours en 2 ans (A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région. Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :
Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Accessible aux élèves de troisième et de seconde qui le préparent en 3 ans La formation peut s'effectuer en 2 ans pour les titulaires d'un CAP de même famille professionnelle *(pour toutes spécificités, nous consulter)*

Information sur le metier

• Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels • Le taux de poursuite d'études • Le taux d'interruption en cours de formation • Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées • La valeur ajoutée de l'établissement

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de: Traduire graphiquement les projets architecturaux, réaliser des travaux d'architecte, des études techniques et/ou administratives et suivre ou coordonner des travaux

Blocs de compétences

- U11 Mathématiques
- U12 Sciences physiques et chimiques
- U21 Analyse un programme de construction
- U22 Produire des documents graphiques
- U23 Elaborer des éléments de présentation
- U31 Présentation d'une activité de chantier
- U32 Suivi économique d'un projet
- U33 Suivi des travaux
- U34 Economie – gestion
- U35 Prévention – santé – environnement
- U4 Langue vivante
- U51 Français
- U52 Histoire – géographie – Education civique
- U6 Arts appliqués et cultures artistiques
- U7 Education physique et sportive

Contenu de la formation

- Analyser un dossier
- Vérifier la cohérence du projet architectural avec les contraintes réglementaires et techniques
- Proposer une solution à un problème identifié
- Traduire graphiquement une solution technique et architecturale
- Rédiger une notice architecturale
- Élaborer des éléments de présentation architecturale.
- Réaliser une maquette d'étude
- Participer à un collectif de travail
- Collecter et gérer des informations
- Rendre compte oralement
- Rédiger un compte-rendu, une note interne
- Utiliser les outils de communication
- Ordonner et actualiser un dossier
- Vérifier la conformité de l'ouvrage et des prestations
- Établir une estimation sommaire
- Suivre la gestion économique d'un projet
- Effectuer un relevé d'ouvrage
- Rédiger une notice descriptive
- Établir, exploiter et actualiser un calendrier prévisionnel
- Préparer un dossier professionnel
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Travailler sur un chantier écoresponsable
- Monter et démonter et utiliser des échafaudages

Pour plus d'informations, voir le CARIF OREF BAC PRO Technicien d'études du bâtiment - assistant en architecture

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

- Le taux d'obtention des diplmes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'tudes
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'tablissement concern, la suite des formations dispenses
- La valeur ajoute de l'tablissement

RNCP N° 5640 Code CPF : 244607

Pour plus d'informations, nous contacter.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :